

Zeitschrift: Le nouveau conteur vaudois et romand

Band: 86 (1959)

Heft: 7

Rubrik: Pages jurassiennes

Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

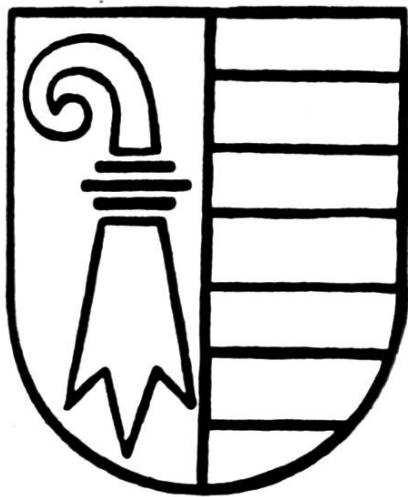
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 07.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Chez les patoisants du Jura

Un mot encore au sujet de l'« Amicale de Delémont », inexiste il y a trois ans, et qui aligne maintenant cinq cents membres. Nous tenons à la féliciter de son enthousiasme et de ses progrès.

Ajoutons qu'on a trouvé, là-bas, une bonne formule, soit une assemblée populaire avec repas fraternel et joyeux. Tous les patoisants qui le désirent peuvent assister à ce repas, dans la mesure où la salle peut les contenir. Ils en paient le montant et apportent avec eux un lot pour une tombola. Des billets sont vendus, on tire cette tombola et le bénéfice suffit au comité pour les dépenses courantes. Il y a naturellement un caissier, mais pas de cotisations, celles-ci étant d'avance exclues.

Tout en complimentant ces braves amis vâdais de leur savoir-faire et de leur entraînement, nous nous permettons de leur demander encore de penser à notre journal, le *Conteur*, devenu romand pour leur faire plaisir, et qui a besoin de leur appui pour vivre et se développer. Une simple carte adressée au secrétaire romand Oscar Pasche, Essertes (Vaud) suffit. Merci d'avance, et bons vœux pour l'avenir.

O. P.

PROVERBES PATOIS JURASSIENS

recueillis par Jules Surdez

1. È ne fât dren pus ainmè les boquats copès que les ôjés endgeôlès.
Il ne faut pas plus aimer les fleurs coupées que les oiseaux encagés.
2. Rômè doux côps, c'ât breûlè ïn côp.
Déménager deux fois, c'est être une fois incendié.
3. D'enne rôse, te n'en faîs pe ïn graipe-tiu.
D'une rose, tu n'en fais pas un grappe-cul.
4. Tiaind les soiyous yevant, yôs tiulattes daint encoué brâlé chu lai selle.
Lorsque les faucheurs se lèvent, leurs culottes doivent encore brûler sur la chaise.
5. Petét tchin, grôsse quoue.
Petit chien, grosse queue.
6. Les véyes tchais ainmant bïn les petètes raites.
Les vieux chats aiment bien les petites souris.
7. An n'étaïtche pe son tchin d'aivô des aindouéyès.
On n'attache pas son chien avec des andouilles.

Café Populaire

VERS - CHEZ - LES - BLANC

Téléphone 4 41 31

Restauration chaude et froide - Charcuterie de campagne - Bons vins - Rendez-vous des patoisants

Belet-Diserens, tenancier

Le soir du mardi gras

Ils soupaient, se remémorant les gaietés des carnavaux d'antan, le bon grand-père dit à sa femme :

— Tu sais, Amélie, demain, avec le premier jour de carême, commence le jeûne, on ne mange plus de viande jusqu'à Pâques, sauf le dimanche.

Bien doucettement, grand-mère lui répond :

— Oh ! cela ne me concerne plus, j'ai atteint l'âge canonique.

Doue douves

(Patois des Ciôs-di-Doubs)

Tiaind c'ât que vos tentes enne aroille devés-dechus d'enne o l'âtre douvates, vos ôtes des cô (ps) brondenè eman ïn djetun de vouépres. E y en é que craiyant encoué que çoli senaidge qu'ïn graind (d) malaite veut mœuri. Se piepe ïn brut se ne produt, vos peutes être chur qu'è veut bïn vite voiri.

An m'on recontè, dains lai Hâte-Aïdjoise, qu'ai en craire les véyes dgens, è y aivaît dains le temps enne graindgière bïn malaite que se serait pouéetchaint encoué prou vite eurbotée s'elle n'aivaît pe ôyu mairmeûjifie pai enne enveliere qu'elle ne pésserait pe di chur lai neût.

In valota, des pus poirâjous, qu'on aivaît tchairdgie d'allè se syinnè chu enne douve de lai Fâ d'Enson, n'y allé pe mains eut le toupet de veni criè dains lai tchambre de lai malaite : « Tot vai bïn, l'âve de lai douve de lai Fâ d'Enson ne brondenne pe dôs tiërrre » ! En ôyaint ei bon nové, lai malaite se boté ai siouëssiè ïn pô pus soie. « Elle ât sâve » que diét le prête que yi veniaît aippouétc'hè les derries sacrements. An l'adminichtreron pus taî (d) !

Enne bouenne houre de temps, lai graindgière allé de meux en meux. Çoli n'allait pe donc mâ, tiaïn (d), c'ât que le pus véye des afaints qu'an aivaît envie ôyi se lai douve di Prè à Prête tréjaît bâlement o nian veniét bêtement raïle : « Lais Due ! lai douve di Prè à Prête brondenne eman ïn djetun d'aîchates » ! Et n'en airait pe taint faillu po que lai pouere malaite siâsseuche et peus... mœureuche.

De lai tchaince que le prête qu'an aivaît récriè s'était raimouennè prou tôt.

Jules Surdez.

Deux sources

Lorsque vous tendez l'oreille, au-dessus de certaines petites sources, vous entendez parfois bourdonner comme un essaim de guêpes. D'aucuns croient encore que cela présage la mort d'un grand malade. S'il ne se produit aucun bruit, vous pouvez être assurés qu'il ne tardera pas à guérir.

On m'a conté, dans la Haute-Ajoie, qu'à en croire la tradition, il y avait jadis une grangière gravement malade qui se fût cependant assez vite remise si elle n'avait ouï murmurer, par une visiteuse, qu'elle ne passerait sûrement pas la nuit.

Un valeton des plus paresseux, qu'on avait chargé d'aller se pencher sur une source de la Faux d'Enson¹, ne s'y rendit point, mais eut l'audace de venir crier dans la chambre de la malade : « Tout va bien, l'eau de la source de la Faux d'Enson ne bourdonne pas sous terre » ! En oyant cette bonne nouvelle, la malade se mit à respirer un peu plus aisément. « Elle est sauve², dit le prêtre, qui venait lui apporter l'extrême-onction, à plus tard le saint viatique ! »

Durant une longue heure, la grangière alla de mieux en mieux. Son état n'empirait donc pas, lorsque le plus âgé des enfants, qu'on avait envoyé ouïr si la source du Pré au Prêtre³ « sourdait⁴ » ou non bruyamment, vint crier étourdiment : « Las Dieu ! la douve du Pré au Prêtre bourdonne comme un essaim d'abeilles » ! Il n'en fallait pas davantage pour que la pauvre malade défaillît et... mourût.

Le prêtre, qu'on avait hélé, accourut heureusement assez tôt.

Jules Surdez.

¹ et ³ lieux dits de la région de Roche d'Or ;

² sâf : sauf ; sâve : sauve ; sâvè : sauver ;

⁴ tréjy : germer, sourdre.